

Formulaire de « filtration » Environnemental et Social

Nature et envergure du sous-projet

Bureau Régional de : Mwali

Intitulé du sous projet : Réhabilitation d'une piste dans le village de Ouallah 2

Type de sous-projet : Piste d'accès /Assainissement

Localisation : Ouallah 2

Village : Ouallah 2

Commune : Moimbao

Région : Mlédjélé

Coordonnée Géographique : **Latitude** : 12°20'46"S

Longitude : 43°40'10"E

Objectif du sous-projet

Objectif global

- Faciliter la circulation dans le village
- Renforcer la capacité des communautés dans la réalisation de leur sous projet et la gestion de leur développement ;
- Utiliser au maximum les ressources de la zone tant humaines qu'en matériaux locaux, tout en rationalisant ces ressources pour sauvegarder l'environnement ;
- Créer des emplois temporaires ;
- Remettre en état la piste pour faciliter la circulation

Objectif Spécifique

- Réhabiliter la piste
- Assainir le village
- Renforcer la capacité des CPS en matière de gestion et d'entretien des ouvrages réalisés

Activités du sous-projet ou principales Interventions envisagées :

- Installation de chantier
- Information et sensibilisation de la population sur la vie du chantier
- Terrassement : Préparation de la plateforme, hêrrisonnage, travaux de fouille pour ouvrage ;
- Béton : Travaux de bétonnage de la plateforme
- Ouvrages de drainage des eaux
- Ouvrage de franchissement

Coût estimé du sous-projet : 15 000 000 KMF

Envergure du sous-projet : Superficie : ____

Longueur : 300 ml

Catégorie : Réhabilitation

Ouvrages prévus : Piste, caniveau, cunette, exutoire

1. Description du sous-projet :

Le site de Sambadjou est une vaste domaine de colline et de forêt de 5 hectares qui surplombe le village de Ouallah 2. Au pied de de cette colline, à 1 kilomètre vers le Sud-Ouest se trouvent des installations telles le complexe hotelière appartenant au village et une plateforme servant de stationnement des embarcations de peche pour les pecheurs du village. L'accès qui mene vers ces installations et qui mesure 300 mètres à partir du village au "carrefour" est fortement dénivellé en moyenne 6% jusqu'à l'entrée du complexe hotelière. Lors du passage du cyclone Kenneth la piste se trouve degrader et la circulation sur cette piste devient très difficile voir meme impossible.

Le sous projet du village de Ouallah 2 consiste à réhabiliter cette piste par un béton legerement armé avec des ouvrages d'assainissement pour le drainage des eaux.

1. Comment le site d'implantation du sous-projet a-t-il été choisi (critères de choix) :
La première installation du village touchée par le Cyclone Kenneth. Ce site a été choisi en collaboration avec la communauté notamment en concertation avec le CPS
2. Superficie du site de sous-projet : ____ / Longueur : 300 ml
3. Statut du site d'implantation du projet :
Propriété de l'état (domanial/communautaire) : oui. Propriété privée : non
4. Actions nécessaires pendant la mise en œuvre des activités et de l'exploitation du sous-projet :
 - Indiquer les déviations de la piste par des panneaux de signalisation
 - Informer la population sur la vie du chantier
 - Signature d'une convention d'entretien de la piste
 - Mettre en place un comité de gestion et d'entretien,
 - Former le comité de gestion et d'entretien
5. Nombre de bénéficiaires directs : 477 Hommes : 580 Femmes : __N/A__ Enfants :
6. Nombre de bénéficiaires indirects : 6741 Hommes : 7158 Femmes : __N/A__ Enfants :
7. Situation socioprofessionnelle des bénéficiaires :
Agriculteurs : __X__ Eleveurs : __X__ Pêcheurs __X__ Autres (précisez) _____
8. Y'a-t-il un acte attestant la nature de la propriété (attestation de donation / titre foncier) ?
Oui : __ Non : X

Si oui, nature de l'acte _____ Valeur juridique _____

9. Présenter le milieu humain, le contexte social, culturel et économique de la zone du sous projet :
Ouallah 2 en terme démographique et économique possédant un potentiel énorme dans les secteurs agricole, élevage et pêche. La population locale se mobilise dans la protection de l'environnement surtout par la présence d'un Parc Marin.

2. Environnement Naturel

(a) Décrivez la végétation dans / attenant au site du sous-projet :

Tout le long de la piste et de part et d'autre, la végétation y est abondante composée d'herbe et d'arbre de toute nature et de toute taille. On y trouve également quelques habitations traditionnelles et en dures.

(b) Estimez et indiquez les endroits où la végétation devra être enlevée :

Seule aux abords immédiats que la végétation sera enlevée, soit environ 120 m² de couverture d'herbes qui sera enlevée.

(c) Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale ou des espèces menacées qui pourraient être affectées négativement par le sous projet ? (Décrire ci-dessous)

(i) Forêt naturelle intacte : Oui _____ Non ___+___

(ii) Forêt côtière sur dunes : Oui _____ Non ___+___

(iii) Forêt riveraine : Oui _____ Non ___+___

(iv) Mangroves : Oui _____ Non ___+___

(v) Zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) : Oui _____ Non ___+___

(vi) Habitats d'espèces menacées nécessitant une protection d'après les lois comoriennes et/ou les conventions internationale : Oui _____ Non ___+___

(vii) Autre (décrivez) :

3. Ecologie des rivières et des lacs

Y-a-t-il une possibilité que, suite à l'installation de structures, telles les barrages, écluses ... etc. pour les projets de micro-hydrologie, que l'écologie de la rivière soit impactée négativement ? Une attention particulière doit être faite à la qualité et la quantité d'eau, le type, la productivité et l'utilisation des habitats écologiques, et leur variation dans le temps :

Oui _____ Non ___+___

(Décrivez)

4. Zones protégés

La zone du sous-projet (ou de ses composantes) comprend-t-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêt protégée, site de patrimoine mondial, etc.) :

Oui ___+___ Non _____

Si le sous-projet est en dehors, mais à faible distance, de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? (P.ex. interférence avec les vols d'oiseau, avec les migrations de mammifères) : Oui _____ Non ___+___

5. Géologie et sols

Sur base d'inspection visuelle ou de littérature disponible, y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?

Oui ___+___ Non _____

Sur base d'inspection visuelle ou de littérature disponible, y a-t-il des zones à risque de salinisation ? Oui _____ Non ___+___

6. Paysage / esthétique

Y a-t-il une possibilité que l'exécution du sous-projet affecte négativement la valeur esthétique du paysage ? Oui _____ Non _____ + _____

7. Plantes nuisibles envahissantes le long des lignes de distribution

Le sous-projet risque-t-il de promouvoir la dispersion de plantes / insectes / autre espèce nuisible envahissante le long de routes de distribution ? Oui _____ Non _____ + _____

8. Sites historiques, archéologiques ou culturels

Sur base des sources disponibles, de consultations avec les autorités locales, des connaissances locales et d'autres observations, le sous-projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historique, archéologique, ou culturel, ou nécessiter des excavations ?

Oui _____ Non _____ + _____

9. Recasement et/ou acquisition de terrain

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherait-elle le recasement involontaire ?

Oui _____ Non _____ + _____

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherait-elle la prise involontaire de terrain ?

Oui _____ Non _____ + _____

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherait-elle le déménagement ou la perte d'abri ? Oui _____ Non _____ + _____

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherait-elle la perte de l'accès au terrain ?

Oui _____ Non _____ + _____

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherait-elle la perte de bien ou d'accès à des biens ? Oui _____ Non _____ + _____

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherait-elle la perte de source de revenu ou de moyen de subsistance que les personnes affectées doivent ou non déménager vers un autre site ?

Oui _____ Non _____ + _____

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherait-elle la restriction involontaire d'accès à des parcs ou à des zones protégées légalement désignés causant des impacts défavorables sur les conditions de vie des personnes déplacées ? Oui _____ Non _____ + _____

10. Perte de cultures, arbres fruitiers et infrastructure domestique

Est-ce que le sous-projet déclencherait la perte temporaire ou permanente de cultures, d'arbres fruitiers ? Oui _____ Non _____ + _____

Est-ce que le sous-projet déclencherait la perte temporaire ou permanente d'infrastructure domestique (les greniers, les latrines extérieures, les cuisines, citerne etc) ? Oui _____ Non _____ + _____

11. Pollution par le bruit des génératrices

Est-ce que le niveau de bruit va dépasser le seuil permis pour la zone ? Oui _____ Non _____ + _____

Pour les Sous projets IDB

	Indiquez les résultats des réponses aux questions ci-dessus :	A cocher	Action
1	Toutes les réponses sont « non »	X	Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuation appropriées en fonction du type de sous-projet et élaborer le Plan de gestion Environnemental et sociale (PGES)
2	Il y a au moins une réponse « oui » dans les questions 2, 8		Abandonner car le sous-projet est non éligible
3	Il y a au moins une réponse « oui » dans les questions 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10,11		<p>a) Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuation appropriées en fonction du type de sous-projet.</p> <p>b) Solliciter le SES pour réaliser une étude plus approfondie sur les composantes environnementales qui risquent d'être affectées par le sous-projet. Elaborer le plan de Gestion Environnemental</p> <p>c) déclencher la politique de réinstallation s'il y a lieu, Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuations appropriées concernant la réinstallation. Elaborer un plan d'action de réinstallation (PAR).</p>

Etabli par :

Nom : **BENJEDID MOHAMED DHAKOINE**

Titre : **RTI (APDM mwali)**

Signature : 

Date : **30/06/2020**

Validé par :

Nom : **Abdoul-Latif Abdallah**

Titre : **ES**

Signature : 

Date : **30/06/2020**



FICHE ENVIRONNEMENTALE

Intitulé du projet : Réhabilitation d'une piste interne du village de Ouallah 2

Localité : Ouallah 2

Région : Mlédjélé

Commune : Moimbao

Description du sous projet :

Le site de Sambadjou est une vaste domaine de colline et de forêt de 5 hectares qui surplombe le village de Ouallah 2. Au pied de de cette colline, à 1 kilomètre vers le Sud-Ouest se trouvent des intallations telles le complexe hotelière appartenant au village et une plateforme servant de stationnement des embarcations de peche pour les pecheurs du village. L'accès qui mene vers ces installations et qui mesure 300 mètres à partir du village au "carrefour" est fortement dénivellé en moyenne 6% jusqu'à l'entrée du complèxe hotelière. Lors du passage du cyclone Kenneth la piste se trouve degrader et la circulation sur cette piste devient très difficile voir meme impossible.

Le sous projet du village de Ouallah 2 consiste à réhabiliter cette piste en béton legerement armé avec des ouvrages d'assainissement pour le drainage des eaux.

Localisation géographique :

Le site du sous projet est la piste qui mène vers la plage et au complexe touristique du village Sambadjou. Cette piste est délimitée au début par des maisons d'habitation et au milieu et vers la fin par des herbes sauvages. Le site de site de sous projet est situé vers la sortie du village à partir du croisement entre la piste qui mène vers Miremani et celle qui mène vers Sambadjou qui est le site du sous projet.

Les principales composantes environnementales de la zone susceptibles d'être affectées par le micro projet :

le sol, l'air, l'eau, la faune, la flore et l'homme

Principaux problèmes environnementaux liés aux sous projets :

Phase réalisation

- **Installation de chantier** : nuisances et pollutions, précarité sanitaire, dégradation du sol par un mauvais réaménagement de l'aire de stockage, risque de propagation du virus COVID-19, risque de forme de violence basée sur le genre (sexe)
- **Terrassements** (préparation de la plateforme, débroussaillage, déblai de terre...): Destruction du sol, Pollutions physiques, accélération de l'érosion du sol, modification du profil pédologique, éboulements des talus, coupure de circulation, destruction des couvertures végétales, pertes des terres fertiles, destruction de l'esthétique du paysage par accumulation des déblais mis en dépôts
- **Chaussée** : Envol de poussières, Risque d'accident, Risque de maladies pulmonaires, Perte de valeur de terre pour défrichage ou envasement
- **Assainissement** : envasement des bas-fonds, accélération du ruissellement, ravinement du sol et, changement des écoulements
- **Génie civil** (maçonnerie, béton...) : Eparpillement des sachets des ciments, dégradation de la zone touchée par l'aire de gâchage, dégradation du lit de plage dans les zones de prélèvement de sable
- **Repli de chantier** : Modification de la structure du sol et des couvertures végétales, changement de paysage, risques d'accident, pollution, Perturbation d'écoulement d'eau, Erosion



	<ul style="list-style-type: none"> - Phase d'Exploitation (trafic et entretien périodique) : Pollution sonore de l'air, augmentation de trafic, risque d'accident, augmentation de la production, Risque d'accident, extraction de sable de mer
Mesures envisagées pour atténuer, réduire ou supprimer les impacts environnementaux négatifs :	<p>Phase réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation de chantier : Installer le chantier sur des terrains domaniaux, intégrer les communautés locales dans la vie du chantier, aménager les aires de stockage des matériaux. Veuillez au respect des mesures barrières de protection contre le COVID-19, éviter de faire travailler le personnel malade, délimiter le chantier par des panneaux de signalisation. Sensibilisation sur les VBG, application des codes de conduite de l'entreprise et au personnel de l'entreprise - Terrassement : Mettre en place les produits de fouille dans des aires de stockage, débroussailler et décaper uniquement les zones concernées par les travaux, utiliser des masques à poussières, mettre des fascines contre l'érosion, fixer les pentes des talus en fonctions des caractéristiques géotechniques des sols, Engazonner la partie dénudée non exploitée, reboisement dans d'autres endroits, mettre en place des ouvrages appropriés à l'assainissement, étudier le choix des lieux de dépôts et compacter après aménagement, remettre en état les lieux et si besoin récupérer les produits de décapage (terre végétale), restaurer les paysages par la mise en place d'espace vert (plantation de fleurs, arbres décoratifs...) - Chaussée : mettre des masques à poussières, mettre en place des panneaux de signalisation, collecter les produits de réglage et les mettre dans des aires de stockage prévues, arroser fréquemment, procéder rapidement au compactage, - Assainissement : mettre en aval des dalots réducteurs de vitesse et descente d'eau, empêcher le déversement direct des eaux dans les rizières par la mise en place des puisards, Orienter les écoulements vers des exutoires appropriés dévier les écoulements par des fossés de crête - Génie civil (Béton, maçonnerie...) : Stocker les sachets utilisés avant rejet dans les poubelles, réaménager correctement les aires de gâchage, Interdire le prélèvement du sable dans les plages, sensibiliser la population sur protection du littoral. - Repli de chantier : Réaménager les accès provisoires et les aires de stockage, nettoyer l'environnement de la construction, intégrer les bénéficiaires à la protection de l'environnement et à l'entretien de l'infrastructure, protéger le terrain pendant la régénération des plantes, mettre en place des panneaux de signalisation ou clôturer - Phase Exploitation : Installer des panneaux d'indication, Installer des panneaux de limitation de vitesse et de charge, installer des panneaux de signalisation des travaux, mettre les produits de curage et de débroussaillage dans les décharges prévues, exploiter les zones d'emprunt déjà ouvertes, rétablir les couvertures végétales

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

	Impacts	Mesures	Responsable	Calendrier d'exécution	Coût estimatif
	Nuisances et pollutions	Installer le chantier sur des terrains domaniaux	Entreprise	Avant démarrage de travaux	

INSTALLATION DE CHANTIER	Précarité sanitaire	Intégrer les communautés locales dans la vie du chantier	UGP, CP, entreprise	Avant démarrage de travaux	
	Dégradation du sol par un mauvais réaménagement de l'aire de stockage	Aménager les aires de stockage des matériaux	Entreprise	Avant démarrage de travaux	500 000
	Risque de propagation du virus COVID- 19	Veillez au respect des mesures barrières de protection contre le COVID-19	Entreprise	Pendant les travaux	
		Éviter de faire travailler le personnel malade,	Entreprise	Pendant les travaux	
		Délimiter le chantier par des panneaux de signalisation.	Entreprise	Pendant les travaux	
	Risque de forme de violence basée sur le genre (sexe)	Sensibilisation sur les VBG,	Entreprise	Avant le démarrage de travaux	
		Application des codes de conduite de l'entreprise et au personnel de l'entreprise	Entreprise	Avant le démarrage de travaux	
	Terrassements				
Pollutions physiques,		Utiliser des masques à poussières	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire du terrassement
Accélération de l'érosion du sol,		Mettre des fascines contre l'érosion,	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire du terrassement
Modification du profil pédologique,		Mettre en place des ouvrages appropriés à l'assainissement,	Entreprise	Pendant les travaux	500 000
Éboulements des talus		Fixer les pentes des talus en fonctions des caractéristiques géotechniques des sols	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire du terrassement
Coupure de circulation,		Créer des déviation	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire du terrassement



	Destruction des couvertures végétales, pertes des terres fertiles	Débroussailler et décaper uniquement les zones concernées par les travaux,	Entreprise	Pendant les travaux	NA
		Engazonner la partie dénudée non exploitée, reboisement dans d'autres endroits,	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire du terrassement
	Accumulation des déblais mis en dépôts	Mettre en place les produits de fouille dans des aires de stockage,	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire du terrassement
		Étudier le choix des lieux de dépôts et compacter après aménagement,	BE, Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire du terrassement
		Remettre en état les lieux et si besoin récupérer les produits de décapage (terre végétale),	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire du terrassement
		Restaurer les paysages par la mise en place d'espace vert (plantation de fleurs, arbres décoratifs...)	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire du terrassement
BETON ET MACONNERIE	Eparpillement des sachets des ciments	Stocker les sachets utilisés avant rejet dans les poubelles	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire de mise en œuvre du béton et de maçonnerie
	Dégradation du lit de plage dans les zones de prélèvement de sable	Interdire le prélèvement du sable dans les plages,	CP, UGP, entreprise	Pendant les travaux	NA
		Sensibiliser la population sur protection du littoral		Avant et pendant les travaux	NA
	Dégradation de la zone touchée par l'aire de gâchage	Aménager et réaménager correctement les aires de gâchage	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire de mise en œuvre du béton et de maçonnerie

REPLI DE CHANTIER	Dégradation, Saleté, Changement du paysage	Réaménager les accès provisoires et les aires de stockage, nettoyer l'environnement de la construction.	Entreprise	Après les travaux	60 000
EXPLOITATION	Risque d'accident	Installer des panneaux d'indication	Entreprise	Pendant les travaux	40 000
		Installer des panneaux de limitation de vitesse et de charge,	Entreprise	Pendant les travaux	80 000
		Installer des panneaux de signalisation des travaux,	CPS	Pendant les travaux d'entretien	Coût compris dans le budget de l'entretien
Total					1 180 000 KMF

Observations - Remarques

- Pendant la mise en œuvre des travaux une équipe composée par le CPS, l'entreprise et le BE doivent effectuer des visites de suivi des travaux tous les soirs à la fermeture du chantier.
- Les travaux seront programmés en commun accord avec la direction de l'école dans le but d'éviter les risques de perturbation des cours et ainsi que les risques des blessures des enfants
- La piste de Ouallah 2 existe déjà avant l'installation du parc nationale de Mwali, fait partie de l'installation du village donc du Parc Nationale.
- Il n'y a pas de risque de destruction du Parc Nationale lors de la mise en œuvre des travaux, néanmoins pendant la visite journalière du site une vérification qu'il n'y a pas de pollution/poubelle qui s'échappe dans le Parc.

Visa

Etabli par le Responsable technique des Infrastructures	Validé par le Responsable Environnemental et Social
Nom : BENDJEDID MOHAMED DIAKONE	Nom : Abdoul-Latif
Signature: 	Signature: 
Date : 18/08/2020	Date : 19/08/2020

